

La brigade française d'Ancône, 1832-1838

Robert ABENSUR

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 SEPTEMBRE 2014

- janvier 1832 : devant l'agitation révolutionnaire dans ses États, le Pape obtient l'intervention militaire des Autrichiens.
- février 1832 : Louis-Philippe décide unilatéralement l'occupation d'Ancône pour participer à la protection des États pontificaux.
- Ancône 21 février : débarquement de 1100 militaires français partis de Toulon le 7. La ville est occupée le 23 après une brève résistance.
- occupation toute pacifique jusqu'au 31 décembre 1838 et ouverture d'un bureau de poste pour les militaires français (1er tad connu : 8.12.1833).



Lettre de l'administration des Postes (Paris) du 27.9.1838 au payeur Simon du corps d'occupation d'Ancône acheminée par les paquebots-poste français de Méditerranée pour tester les différentes voies d'acheminement du courrier « 1° par Huningue et le royaume de Lombardo-Vénétie, 2° par les États sardes, 3° par les paquebots de la Méditerranée et Civitavecchia ».

Administration
des Postes.

Paris, le 27th 1838

Service
des Correspondances
Bureau
de l'étranger

Nota. Vous êtes prié de rappeler,
en marge de votre réponse, le nom
du Bureau d'où est partie la lettre
ci-contre.



Je vous donne avis, Monsieur, qu'à partir
d'aujourd'hui 27 Septembre et pendant dix jours
consécutifs, je vous adresserai chaque jour
trois lettres par les trois voyes suivantes, savoir:
1^o par l'unique et le Royaume lombard-
Vénitien
2^o par le state Sardes
3^o par les paquebots de la Méditerranée
et Civita-Vecchia.

Vous voudrez bien frapper chacune de
ces lettres au moment même de leur arrivée
de votre timbre à dater et me renvoyer le
onzième jour les trente lettres revêtues de
ce timbre.

Cette expérience a pour but de connaître
exactement le temps employé par ces différents
voies pour faire parvenir de France les
correspondances à destination d'Ancône.

J'attache beaucoup d'importance à cette
opération à la quelle je vous prie de

1^{re} lettre par paquebot
de la Méditerranée



M^r Simon payeur du Corps d'occupation
à Ancône